

Fraternité

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2023

Avis d'impôt établi en 2024



La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

259,00 €

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP MILLENAIRE 156 RUE ALFRED NOBEL CS 51018 34960 MONTPELLIER CEDEX 2

BRUN ESTELLE CAMILLE MARGOT

HELENIS BAT C 4 RUE PABLO PICASSO 34920 LE CRES

Somme qu'il vous reste à payer

## Vos références

Numéro fiscal (C): 30 20 929 185 407

Référence de l'avis : 24 34 0080811 82 Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

HELENIS BAT C **4 RUE PABLO PICASSO** 

34920 LE CRES

Numéro FIP : 340 69 90 9618549789 4 A Numéro de rôle : 011 10/07/2024 Date d'établissement : Date de mise en recouvrement: 31/07/2024

34020 Identifiant service:

## Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> SIP MILLENAIRE SAID MILLENAIRE 156 RUE ALFRED NOBEL CS 51018 34960 MONTPELLIER CEDEX2

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Compte qui sera débité : FR76 1350 6100 008X XXXX XXX1 051

Identifiant de la banque : AGRIFRPP835

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050023J20I2I185223PAS1A24

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

26 476 Revenu fiscal de référence : 1,00 Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 30 20 929 185 407 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BRUN



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
С				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS
				1,00

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires	28107			
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés	0			
Prime de partage de la valeur	U			
non exonérée	0			
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup>				
Déduction 10% ou frais réels	- 3700			
Salaires, pensions, rentes nets	24407			24407
Revenu brut global				24407
CSG déductible				- 0
Revenu imposable				24407
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	363
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				1442
Décote				- 220
Impôt proportionnel				+ 46
Impôt total avant crédits d'impôt			1268	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant		Montant	
5 (1)	déclaré		retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé	47		47	47
sur revenus de capitaux mobiliers	47		47	- 47
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				1221
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2	023 :			
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû 53:				1221
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos ver	seurs de revenus :			- 962
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :				259
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTA	NT A PAYER			259

Suite en page suivante >>>

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES** 

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

## Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal: 30 20 929 185 407 Feuillet n°: 2 / 2

>>> Suite de votre avis			
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>			26476
Informations indiquées pour mémoire RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec	CSG déductible 19		363
Revenus exonérés  Heures supplémentaires et jours RTT  Heures supplémentaires et jours RTT  Prime de partage de la valeur  Prime de partage de la valeur	Déclarés Nets Déclarée Nette	<b>Déclar. 1</b> 1401 1401 305 305	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est d	e :		
Plafond total de 2022		<b>Déclar. 1</b> 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021 Plafond non utilisé pour les revenus de 2022 Plafond non utilisé pour les revenus de 2023 Plafond calculé sur les revenus de 2023		0 + 0 + 4114 + 4399	
Plafond pour les cotisations versées en 2024		= 8513	
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024			
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401			
AUTRES INFORMATIONS			
Taux moyen d'imposition	prélèvement à la : ts d'impôt et ne tien	t pas	
Taux marginal d'imposition Le taux marginal correspond au taux de la tranche du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont tax les revenus déclarés de votre foyer fiscal.		23	